

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2012/597 - Développement des transports collectifs - 1142
Transports à la demande - Conventions de délégation

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- renouvelle la délégation de compétence aux communautés de communes de Benfeld et environs, du Pays d'Erstein et du Rhin en vue de l'organisation d'un service de transport à la demande, à compter du 1er novembre 2012 et pour une durée de trois ans
- renouvelle la délégation de compétence à la communauté de communes du Ried de Marckolsheim en vue de l'organisation d'un service de transport à la demande, à compter du 1er septembre 2012 et pour une durée de quatre mois
- renouvelle la délégation de compétence à la communauté de communes de la Région de Saverne en vue de l'organisation d'un service de transport à la demande, à compter du 1er janvier 2013 et pour une durée de trois ans
- approuve la délégation de compétence à intervenir avec les communautés de communes de la Région de Molsheim-Mutzig ainsi que du Canton de Rosheim en vue de l'organisation d'un service de transport à la demande à compter du 1er septembre 2012 et pour une durée de deux ans.

Elle autorise par ailleurs son président à signer les quatre conventions correspondantes au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120903-69827-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 14/09/12